



ANIMAL FUTÉ, LE PREMIER SITE DE GARDE DE NACS ENTRE PARTICULIERS

Lancé par Blandine Damour en avril dernier, le site www.animal-fute.com est une belle alternative aux pensions et pet-sitters. En dehors de l'adhésion de 5 euros par an que doivent régler les propriétaires de nacs (comptez 30 euros pour les autres animaux de compagnie), ce système de garde de est gratuit car il est basé sur un échange de services. Si, par exemple, vous partez une semaine en décembre, et que vous faites garder votre lapin par quelqu'un, vous vous engagez à garder l'animal de compagnie de cette personne en échange, à une autre période. Une recherche par proximité géographique permet de trouver des propriétaires près de chez vous pour simplifier l'échange. A ce jour, le site compte déjà plus de 2200 inscrits.